

## **Vidéo L'essentiel – Entreprendre au féminin**

40% des nouvelles entreprises individuelles sont créées par des femmes (Insee 2019). Alors pourquoi pas vous ? Découvrez comment entreprendre au féminin.

**#1** Soignez votre business plan. Il permet à vos interlocuteurs, notamment la banque, de participer à votre projet.

**#2** Accomplissez les démarches habituelles au démarrage :

- choix d'un nom,
- choix de la forme juridique,
- rédaction des statuts,
- dépôt du dossier au CFA...

**#3** Parfois facultatif, le compte bancaire professionnel est un réel atout pour gérer votre entreprise.

**#4** Avec le plan de financement, identifiez, face à face, les besoins à financer et les ressources à mobiliser (prêts, garanties...).

**#5** Profitez des réseaux d'accompagnement (Action'elles...) et de garantie de crédit (France Active...).

Plus d'informations sur [lesclesdelabanque.com](http://lesclesdelabanque.com)